

Séverine Laune

Rapport de Stage

Stagiaire au sein de la Chaire « Participations, Médiation, Transitions
Citoyenne » et de la ville de Dompierre-sur-Mer



Du 1^{er} février au 26 juillet 2024

Tuteur·ices de stage : Alice Mazeaud et Jean-Philippe Samier

2^e année de Master 'Transitions Ecologiques'

Responsables pédagogiques : Buchs Arnaud, Persico Simon, Gougou Florent

Séverine Laune

Rapport de Stage

Stagiaire au sein de la Chaire « Participations, Médiation, Transitions
Citoyenne » et de la ville de Dompierre-sur-Mer



Du 1^{er} février au 26 juillet 2024

Tuteur·ices de stage : Alice Mazeaud et Jean-Philippe Samier

2^e année de Master 'Transitions Ecologiques'

Responsables pédagogiques : Buchs Arnaud, Persico Simon, Gougou Florent

Déclaration anti-plagiat

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original qui ne peut pas être suspecté de plagiat.
2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.
3. J'atteste que les citations d'auteurs apparaissent entre guillemets dans le corps du mémoire.
4. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.
5. Je déclare avoir obtenu les autorisations nécessaires pour la reproduction d'images, d'extraits, figures ou tableaux empruntés à d'autres œuvres.
6. Conformément au règlement des études, le non-respect de ces dispositions me rend passible de poursuites devant la section disciplinaire de l'établissement.

Nom : Laune

Prénom : Séverine

Date : 20/08/2024

Signature :



Remerciements :

Je tenais tout particulièrement à remercier l'équipe de la Chaire « Participations, Médiation, Transition Citoyenne » pour son accueil et son soutien tout au long de mon stage. Je remercie ma tutrice, Alice Mazeaud, pour ses conseils très enrichissants et son accompagnement.

J'adresse aussi mes remerciements aux agent·es et aux élu·es de la mairie de Dompierre-sur-Mer qui m'ont apporté leur aide au cours de mes différentes missions. Je tiens tout particulièrement à remercier Jean-Philippe Samier et Ameline Bossont pour leur aide dans l'organisation et la mise en place de l'Assemblée citoyenne.

Je remercie également Florent Gougou pour son accompagnement tout au long de mon stage, ainsi que pour ses conseils pour la réalisation de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier mes ami·es et ma famille qui me poussent et m'encouragent dans mes réflexions personnelles en termes de transition écologique et tout particulièrement Louise pour les aventures partagées et son soutien sans faille.

Table des matières

Résumé.....	7
Partie 1 : Rapport de stage.....	8
Les deux structures accueillantes	8
Mes missions :	8
Accompagnement des élu-es de la Commission <i>Participation Citoyenne</i> à la mise en place de l'Assemblée citoyenne.....	8
Recherche scientifique sur les thématiques liées à la démocratie participative et les politiques de transition écologique :	11
Etat des lieux de l'offre de participation à Dompierre-sur-Mer :	11
Bilan global du stage	11
Partie 2 : La Participation Citoyenne à l'épreuve de la Transition Écologique : analyse critique de l'Assemblée citoyenne à Dompierre-sur-Mer.....	13
Introduction.....	13
I. Participer et faire participer dans la petite commune péri-urbaine de Dompierre-sur-Mer : une offre de participation diversifiée, un public relativement homogène.....	17
A. Une offre de participation complétée et renouvelée avec les élections municipales de 2020.....	17
B. Une ambition de renouvellement des participant-es grâce à l'Assemblée citoyenne.....	19
II. L'Assemblée citoyenne, un dispositif participatif de dépolitisation de la transition écologique	24
A. Une assemblée citoyenne pour faire participer à la transition écologique : les logiques ambiguës d'une offre de participation largement bricolée	24
B. Le design de l'Assemblée : une manière dépolitisée de cadrer le sujet, qui ne répond pas à l'urgence de la crise environnementale	26
Conclusion	29
Bibliographie.....	30
Sitographie :	33
Annexes.....	34
Table des illustrations	37

Résumé

Ce travail de recherche analyse les interactions entre la démocratie participative et les politiques de transition écologique au sein de la commune péri-urbaine de Dompierre-sur-Mer. S'appuyant sur une démarche d'observation participante réalisée au sein de la mairie, notamment à travers l'étude de l'Assemblée citoyenne, nous interrogeons la capacité de ces dispositifs participatifs à politiser les enjeux liés à la transition écologique.

Dans une première partie, il s'agit d'examiner la nature de l'offre de participation citoyenne à Dompierre-sur-Mer, caractérisée par une diversification et un renouvellement significatifs suite aux élections municipales de 2020. Toutefois, le public participant demeure relativement homogène, majoritairement composé de personnes déjà sensibilisées et engagées, ce qui limite la portée inclusive et transformative de ces initiatives.

La seconde partie offre une analyse critique de l'Assemblée citoyenne en tant que dispositif participatif confronté aux défis de la transition écologique. Il apparaît que l'Assemblée citoyenne contribue à une dépolitisation des enjeux environnementaux. Cela se manifeste d'abord par les logiques ambiguës qui sous-tendent la conception et la mise en œuvre de l'Assemblée, caractérisée comme une offre de participation largement bricolée. De plus, le design même de l'Assemblée encadre les débats de façon à éviter les discussions politiques fondamentales, privilégiant des approches consensuelles et techniques qui ne remettent pas en cause les structures socio-économiques à l'origine de la crise environnementale.

En conclusion, ce travail met en lumière les limites des dispositifs de démocratie participative tels qu'implémentés à Dompierre-sur-Mer dans le contexte de la transition écologique. Il souligne la nécessité de repenser ces mécanismes participatifs afin qu'ils puissent véritablement contribuer à la politisation des enjeux environnementaux et à la mise en place de politiques publiques plus efficaces et équitables face à la crise écologique.

Partie 1 : Rapport de stage

Les deux structures accueillantes

Une collaboration entre la recherche sur la participation citoyenne et les acteur·ices du territoire rochelais a été initiée dans le cadre de la naissance du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » (LRTZC), avec l'ambition de placer la gouvernance participative au cœur du projet. La Communauté d'agglomération de La Rochelle a fait appel à plusieurs chercheur·euses pour favoriser la montée en compétences, la co-production des savoirs et l'accompagnement les acteur·ices du territoire dans la réflexion liée à leurs projets. Dans ce même cadre, des stages sont organisés pour accompagner les structures du territoire qui le souhaitent.

C'est ainsi que j'ai effectué mon stage au sein de deux structures. D'une part, j'ai été encadrée par des chercheur·euses de la Chaire « Participations, Médiation, Transition Citoyenne » de l'Université de La Rochelle. D'autre part, j'ai été sollicitée pour la mise en place de l'Assemblée citoyenne de la mairie de Dompierre-sur-Mer, une commune située en Charente-Maritime, région Nouvelle-Aquitaine, à proximité de La Rochelle. Cette commune péri-urbaine d'environ 6000 habitant·es bénéficie de la proximité d'un centre urbain important et met en avant des politiques de développement durable et de participation citoyenne.

Intégrée dans le service citoyenneté, mon rôle consistait à accompagner la réflexion critique autour de la participation citoyenne dans la commune mais aussi de répondre à cette commande de mise en place de l'Assemblée citoyenne et ainsi concevoir et animer ce dispositif participatif.

Mes missions :

Ce stage n'a pas toujours été directement axé sur la transition écologique. Cependant, certaines missions ont pu être associées à cette thématique. De manière générale, mon travail sur la démocratie participative peut être relié à ce domaine, car celle-ci traite également de la transition écologique. En effet, « de plus en plus de chercheurs abordent la crise écologique à travers la question démocratique » (V. Petit et Guillaume 2016).

Accompagnement des élu·es de la Commission Participation Citoyenne à la mise en place de l'Assemblée citoyenne

Ce travail a pris la forme d'une gestion de projet, impliquant plusieurs étapes clés. Le sujet proposé aux membres de l'Assemblée portant sur une thématique liée à l'environnement, j'ai aussi pu apporter mes éclairages sur le traitement de cette question avec les élu·es de la Commission.

1. Clarification des objectifs des élu·es et cadrage de leurs attentes

L'une des premières tâches a été de clarifier les objectifs et les attentes des élu·es. En effet, ce projet découlait d'une promesse électorale et n'avait pas été entièrement développé, il était crucial de définir un cadre clair. Pour ce faire, j'ai participé à plusieurs commissions d'élu·es

pour échanger avec elleux et structurer les discussions pour les aider à mieux définir leurs attentes.

L'ambition pour les élu·es est de faire participer davantage de personnes et de diversifier les profils des citoyen·nes qui s'investissent dans les dispositifs proposés par la municipalité¹ ainsi que de pérenniser cette instance pour que chaque année un nouveau sujet soit traité par ses membres.

2. Veille sur les dispositifs similaires existants

J'ai présenté aux élu·es les termes associés à la démocratie participative et les différents modèles d'Assemblées citoyennes en France (les objectifs, les pouvoirs associés, le mode de sélection, les types de sujets abordés). Cela a permis de nourrir la discussion, de comparer les attentes et surtout d'évaluer les moyens de la commune.

3. Définition des modalités de l'Assemblée citoyenne

Un autre aspect crucial de mon travail a été cette définition des modalités. Cela incluait plusieurs éléments :

- **Sélection des participant·es** : détermination des critères de sélection et du nombre de participant·es.
- **Thématique et contenu** : choix du sujet à aborder avec les citoyen·nes et cadrage de celui-ci.

Le sujet de l'Assemblée, par un concours de circonstances, a finalement porté sur la question de la mobilisation des citoyen·nes pour le projet *TEN*. « Territoires Engagés pour la Nature » est un programme national développé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et Régions de France. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité, proposés par les collectivités territoriales infra-départementales.

Pour intégrer ce programme, la commune doit formaliser un plan d'actions concrètes en matière de préservation, restauration ou reconquête de la biodiversité. La question était donc : *“Dans le cadre du projet Territoire Engagé pour la Nature porté par la commune, comment pensez-vous pouvoir mobiliser les Dompierroises et les Dompierrois et plus largement la société civile ? Au regard de cette analyse, quelles sont les suggestions complémentaires d'actions à intégrer en faveur de la Transition écologique ?”*²

Le manque d'ambition du sujet a été source de frustration pour moi car il ne portait pas en lui de réelles capacités de changement et n'ouvrait pas à une réflexion sur la transition écologique en tant que tel. De plus, les décisions ne relevaient pas vraiment des participant·es et limitaient

¹ Dans le règlement de l'Assemblée citoyenne, il est indiqué qu'elle a pour rôle d'être : un lieu de dialogue, d'information, de renforcement du lien social, d'émergence de propositions et de consultation.

² Saisine présentée lors de la première réunion le 2 juin 2024

la possibilité d'action des citoyen·nes. J'ai toutefois surmonté cette frustration en approfondissant ma réflexion sur ce sujet et en le choisissant comme thème de recherche.

- **Format de l'Assemblée** : définition du nombre de réunions, leur durée et leur objet.
- **Type de participation** : décision sur le type de participation attendue des citoyens, qu'il s'agisse de fournir des informations, de consulter sur un projet précis ou de co-construire un projet.

4. Mise en place logistique d'un groupe de travail sur le sujet

J'ai donc constitué un groupe de travail comprenant des personnes tirées au sort lors des forums organisés par la commune en 2021 et 2023. Avec ces sept participant·es, j'ai pu :

- Revenir sur leur participation aux forums et recueillir leurs retours critiques.
- Poser des questions soulevées par les élu·es concernant les modalités précitées.

Ce groupe de travail a donc permis la confrontation des attentes entre les élu·es et les citoyen·nes.

5. Rédaction du règlement de l'Assemblée citoyenne

J'ai ensuite rédigé les différents articles du règlement en prenant en compte les contraintes temporelles et financières ainsi que les attentes exprimées en amont par les élu·es et les citoyen·nes.

6. Mise en place logistique de l'Assemblée citoyenne et animation des deux premières rencontres

Pour finaliser la mise en place de l'Assemblée, j'ai également pris en charge l'organisation logistique de la première matinée, incluant la création d'animations répondant aux objectifs fixés tels qu'apprendre à se connaître et constituer une culture de groupe, comprendre le fonctionnement de l'Assemblée et la méthodologie de travail et prendre connaissance du sujet traité. J'ai également co-animé la deuxième réunion de cette Assemblée.

Photos de la 1^{ère} rencontre avec les membres de l'Assemblée citoyenne (02/06) :



Photos de la 2^e réunion de l'Assemblée citoyenne (03/07) :



Recherche scientifique sur les thématiques liées à la démocratie participative et les politiques de transition écologique :

Ma place au sein de la mairie m'a permis de mener un travail de recherche en situation d'observation participante. J'ai pu questionner l'offre de participation produite par la ville de Dompierre-sur-Mer et comment celle-ci traitait des politiques de transition écologique. Le travail critique sur ma question de recherche m'a également permis de nourrir ma curiosité et mon appétence pour la question des transitions environnementales.

Etat des lieux de l'offre de participation à Dompierre-sur-Mer :

J'ai établi un recensement de l'offre de participation de la ville ayant pour but de documenter et d'objectiver mes observations sur la commune. Lors d'une réunion avec les élu-es de la Commission, j'ai pu présenter ce travail d'analyse de l'offre de participation et le lier à une revue de littérature portant sur la non-participation ainsi que la fabrique des publics. L'objectif était d'encourager la réflexion des élu-es sur les différents dispositifs dont ils ont la charge.

Bilan global du stage

Mon expérience de stage m'a aidée dans la définition de mon projet professionnel, me permettant d'interagir avec divers secteurs, notamment la recherche et les collectivités territoriales. J'ai apprécié travailler avec une équipe de chercheur-euses car cela m'a permis et encourager à adopter une vision critique de mon travail ainsi qu'une prise de recul, surtout lorsque je n'étais pas satisfaite de la direction que prenait l'Assemblée citoyenne.

Ma curiosité pour le fonctionnement d'une collectivité territoriale s'est concrétisée en découvrant les différents services d'une mairie et leurs articulations. Le travail conjoint avec les élu-es et l'observation des actions menées par une commune péri-urbaine dynamique ont été des aspects particulièrement intéressants de cette aventure. Voir comment les enjeux de démocratie participative et de transition écologique sont traités à l'échelle communale m'a offert une perspective précieuse.

Le fait d'être seule en charge du projet m'a permis de renforcer mon autonomie et m'a procuré une certaine satisfaction, en voyant ce projet évoluer et se concrétiser progressivement. De plus, les difficultés rencontrées m'ont poussée à réfléchir sur le sens que je donnais à la participation citoyenne et pourquoi elle est essentielle à mes yeux. De plus, cette expérience de stage a été très enrichissante tant sur le plan théorique que pratique. Elle m'a apporté un regard critique sur la participation citoyenne. Celui-ci, loin de me décourager, m'a permis de cibler avec plus de précision des emplois qui font véritablement sens pour moi.

Enfin, cette expérience m'a confirmé que, dans mes futures expériences professionnelles, je souhaite veiller à intégrer une réflexion continue sur les actions menées au quotidien. J'ai également confirmé mon envie de travailler dans le domaine de la concertation citoyenne et ainsi d'être en contact régulier avec les différents acteur·ices du territoire.

Partie 2 : La Participation Citoyenne à l'épreuve de la Transition Écologique : analyse critique de l'Assemblée citoyenne à Dompierre-sur-Mer

Introduction

« La transition écologique est le récent mot d'ordre de l'anthropocène, actant l'insoutenabilité du système économique actuel face à la finitude des ressources planétaires et des irréversibilités écologiques. Il manifeste la transformation nécessaire, progressive et profonde, d'un système à un autre, embrassant des enjeux [...] de gouvernance plus démocratique, à de multiples échelles » (Girard, 2022). Cette position, souvent adoptée dans les discours publics, résonne particulièrement dans le cadre des politiques locales de transition environnementale. En effet, dans le contexte actuel d'urgence climatique, la mise en œuvre des politiques de transition écologique apparaît comme un enjeu crucial pour les collectivités locales.

Recrutée au sein de la mairie de Dompierre-sur-Mer pour mettre en place une Assemblée citoyenne, j'ai pu étudier, les politiques de démocratie participative gérées par le service citoyenneté. Cette commune d'environ 6000 habitant·es, péri-urbaine, située dans l'espace rochelais, est marquée par l'importance des terres agricoles (7,8 % de l'espace en 2018). Le profil des élu·es de la commune se distingue par une majorité de personnes en poste pour la première fois. Leur mandat est marqué par une forte volonté de participation³, reflétant la tendance des récentes élections municipales favorisant les listes participatives. La mairie fonctionne au travers de sept services associés aux compétences accordées à cet échelon administratif de proximité : l'action sociale ; l'état civil ; la jeunesse ; la vie associative ; l'urbanisme ; la citoyenneté ; la sécurité. La participation citoyenne est organisée par le service citoyenneté de la mairie de manière pérenne via 4 dispositifs que sont le Conseil de Secteurs, le Conseil des Sages, le Budget Participatif et le Conseil Municipal des Jeunes.

Lors de mon stage, j'ai rapidement constaté l'importance des questions environnementales traitées par le service citoyenneté. Ces observations se rapportent à un phénomène plus global où la transition écologique et la démocratie participative ont tendance à fonctionner sous forme croisées puisqu'aujourd'hui, « toutes les politiques l'affirment désormais : la transition écologique ne se fera pas sans les citoyens » (Mazeaud, 2021). En effet, la démocratie participative est présentée dans les politiques publiques comme un instrument, un moyen d'intégrer la question de la transition écologique. Pourtant, l'observation des dynamiques de Dompierre-sur-Mer révèle une absence notable de structuration formelle des politiques de transition environnementale. Par exemple, il n'existe pas de document synthétisant les initiatives prises en ce sens, ni de service administratif dédié à la transition écologique. En revanche j'ai pu constater que les politiques de transition écologique et celles de démocratie participative étaient étroitement liées.

³ Le premier engagement du programme de campagne de l'équipe municipale sortante était : « Pour plus d'écoute, de transparence et un véritable dialogue citoyen »

De nombreux·euses auteur·ices (C. Declerck, A. Fung, G. Smith, A. Cornwall, Y. Sintomer) défendent l'intérêt de la démocratie participative dans les politiques de transition écologique.

Tout d'abord, il convient de définir quelques termes et de préciser le cadre de mon étude. « La démocratie participative désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques » (Rui, 2013). Dans ce travail nous étudierons les dispositifs participatifs, c'est-à-dire ceux qui désignent une « procédure officiellement mise en œuvre par les autorités publiques, à toutes échelles, dans le but d'associer tout ou partie d'un public à un échange de la meilleure qualité possible, afin d'en faire des parties prenantes du processus décisionnel dans un secteur déterminé d'action publique » (Gourgues, 2013). La participation sera donc étudiée sous l'angle de l'offre institutionnelle qui lui en ai faite.

On constate une multiplication de ces dispositifs participatifs à l'échelle nationale ces dernières années avec pour exemple phare la Convention Citoyenne pour le Climat mais aussi à l'échelle locale comme l'expérience communaliste de Saillans. En effet, en 2014, ce projet alternatif de gouvernance municipale confiait aux habitant·es le pouvoir de fabriquer leur politique communale (Girard, 2022) et lançait une expérimentation démocratique afin de traiter de la transition écologique. Il existe donc un lien de plus en plus marqué entre la démocratie locale et la transition écologique. Dès la fin des années 2000, la construction des politiques écologiques locales est vue comme indissociable de la participation citoyenne avec l'exemple en 2007 du Grenelle de l'environnement qui consacre le principe de la « gouvernance à cinq ».

En ce sens, des études montrent que les processus participatifs mènent à des politiques environnementales plus équitables et efficaces. Par exemple, l'expérience des budgets participatifs à Porto Alegre au Brésil a démontré que l'inclusion citoyenne peut orienter les investissements vers des projets plus durables et socialement justes (Baocchi, 2005). Y. Sintomer, lui, analyse dans ses travaux comment les budgets participatifs peuvent être utilisés pour promouvoir des projets écologiques et durables, en soulignant l'impact positif de l'engagement citoyen sur la transition écologique (Sintomer et al., 2008). Ces auteurs, parmi d'autres, défendent l'idée que les mécanismes de participation citoyenne peuvent non seulement renforcer la légitimité des décisions environnementales, mais aussi améliorer leur efficacité en intégrant les savoirs locaux et en assurant une plus grande acceptabilité sociale des politiques mises en place.

Cependant, la littérature souligne également plusieurs défis. Une critique fréquente concerne la représentativité des processus participatifs. Les études montrent que les participant·es à ces initiatives sont souvent des individus déjà politisé·es ou issu·es de classes sociales favorisées, ce qui peut biaiser les résultats et limiter l'efficacité des politiques mises en place pour la transition écologique. Par exemple, des recherches sur les assemblées citoyennes en France et en Grande-Bretagne ont révélé que malgré une intention d'inclusivité, les participant·es étaient majoritairement des personnes ayant un intérêt préexistant pour les questions environnementales (Smith, 2009). Ainsi, d'autres chercheur·euses sont plus sceptiques face à cette multiplication de dispositifs et attirent notre attention sur ses limites et ses enjeux.

Guillaume Gourgues parle d'un processus de dépolitisation de la démocratie participative. Pour l'auteur, il s'agit plus d'une offre de participation construite et liée à un véritable marché de la participation qui est né ces dernières années (Gourgues, 2018; Mazeaud & Nonjon, 2018a). En effet, alors que dans les années 60-70, la démocratie participative était vue comme un contre-pouvoir impulsé par des militant.es issu.es de la gauche non communiste, dans les années 1990-2000, la démocratie participative s'est davantage institutionnalisée⁴. Les auteur·ices dénoncent une professionnalisation de la participation citoyenne associée à une montée de l'impératif de la démocratie participative (Blondiaux & Sintomer, 2009; Rio & Loisel, 2024). De plus, les auteur·ices avancent l'idée que les dispositifs de participation ne constituent pas une réponse à une demande sociale mais qu'il s'agit davantage d'une norme qui est construite et légitimée par les institutions (Mazeaud & Nonjon, 2018a).

La recherche s'intéresse également à l'institutionnalisation de la participation citoyenne dans l'action publique environnementale. Comme le souligne A. Mazeaud, cette institutionnalisation ne renforce pas nécessairement la démocratie environnementale, mais vise plutôt à gouverner la transition écologique par la responsabilisation des écocitoyen·nes (Mazeaud, 2021). Cela illustre bien l'idée présentée précédemment selon laquelle la démocratie participative et la transition écologique sont étroitement liées. Cependant, dans une perspective critique, il est souligné que, bien que le périmètre de la participation soit élargi, sa portée décisionnelle reste limitée, ce qui n'est pas favorable pour la démocratie et la transition écologique.

Pour approfondir cette réflexion, il est essentiel de se pencher sur une autre critique majeure, celle de la dépolitisation de la transition écologique soulevé par Jean-Baptiste Comby. Dans sa thèse, l'auteur met en avant les modalités dépolitisantes de la médiation de la question climatique (Comby, 2008). Il montre ainsi comment l'urgence écologique est l'objet d'une forte et durable dépolitisation due, entre autres, à « l'organisation managériale de l'action publique, l'emprise croissantes des logiques marchandes et comptables sur un nombre accru de domaines d'activité » (Comby, 2019). A travers le développement dans les discours des figures consensuelles de « l'écocitoyen » et du consommateur « responsable », l'auteur montre comment cette dépolitisation se manifeste « par la démultiplication de politiques publiques qui traitent les problèmes collectifs par le gouvernement des conduites individuelles. » (Comby, 2019). De la même manière, L. Mallet critique également ce focus des politiques de transitions écologiques sur la responsabilité individuelle. Selon lui, si la transition est devenue omniprésente c'est en raison de son caractère politiquement ouvert, « l'organisation des pouvoirs, la formulation des droits et la désignation des responsabilités ne la concernent pas » (Mallet, 2024).

Il existe cependant assez peu de littérature croisant le traitement des politiques de transition écologique et de la participation dans les petites villes péri-urbaines. Si leur auteur·ices s'intéressent au fonctionnement des espaces ruraux (Berger, 1989), le péri-urbain

⁴ Exemples de cette institutionnalisation : la loi Barnier 1995 sur les projets ayant un impact significatif sur l'environnement, la création de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), la décentralisation et la loi vaillant 2002 avec l'obligation des Conseils de quartier pour les villes de plus de 80 000 habitant·es.

est présenté comme un lieu d'installation privilégié des classes moyennes et populaires (Costes & Hamman, 2023). Cependant, les critères socio-démographiques de Dompierre-sur-Mer semblent s'en éloigner puisqu'elle est composée en majorité de classes moyennes et supérieures. L'écologie populaire en zone péri-urbaine étudiée par les chercheur·euses (Rougé, 2023) semble difficilement s'appliquer au cas d'étude. Ainsi l'intérêt de ce travail est de se concentrer sur ce terrain et en montrer les spécificités et comment elles éclairent des phénomènes structurels pointés dans la littérature scientifique.

Mon travail de recherche se penchant sur le traitement des politiques de transition écologique à travers la démocratie participative ma problématique est la suivante : Dans quelle mesure l'offre de participation de la ville permet-elle la politisation des enjeux de transition écologique ?

Ma thèse soutient que même si, à Dompierre-sur-Mer, la participation citoyenne semble être une condition nécessaire à la mise en place des politiques de transition écologique, celle-ci est en réalité dépolitisée et, par conséquent, ne répond pas aux enjeux de la crise environnementale. À travers une démarche en situation d'observation participante, d'entretiens et d'analyse documentaire, ce travail de recherche contribue à une compréhension plus nuancée des liens entre démocratie participative et politiques publiques liées à la transition écologique dans les petites communes. Ainsi, en m'appuyant sur mon expérience au sein de la mairie de Dompierre-sur-Mer, j'analyserai la manière dont la participation citoyenne, structurée autour de dispositifs tels que l'Assemblée citoyenne, contribue (ou non) à la politisation des enjeux de transition écologique.

Dans un premier temps nous expliquerons ce que participer et faire participer veut dire à la mairie de Dompierre-sur-Mer et ainsi qu'il s'agit d'une offre de participation diversifiée et occupée par un public relativement homogène. Dans un second temps, nous montrerons dans quelle mesure l'Assemblée citoyenne s'avère être un dispositif participatif de dépolitisation de la transition écologique puisqu'il s'agit d'une offre de participation largement bricolée et que le cadrage de la question ne permet pas de répondre à l'urgence de la crise environnementale.

I. Participer et faire participer dans la petite commune péri-urbaine de Dompierre-sur-Mer : une offre de participation diversifiée, un public relativement homogène.

Nous présenterons les instances de démocratie participative de la ville ainsi que leurs objectifs en termes de public ciblé, en reprenant le cadre d'analyse de Guillaume Gourgues (2013). Nous montrerons qu'avec ces objectifs de précision de l'offre de participation, le public engagé dans les dispositifs de la commune est renouvelé à la marge grâce à la fabrique du public de l'Assemblée citoyenne.⁵

A. Une offre de participation complétée et renouvelée avec les élections municipales de 2020.

Lors des élections de 2020, la nouvelle équipe municipale (DVG) a affiché son ambition de renforcer la participation citoyenne dans la commune. Dans cet objectif, un service citoyenneté a été créé et deux nouvelles instances ont été mises en place : un Budget Participatif et une Assemblée citoyenne. Le Budget Participatif, qui existe depuis 2021, alloue 30 000 € du budget de la commune à un projet proposé par les citoyen·nes. L'ensemble des habitant·es de la commune sont invité·es à voter pour le projet d'intérêt général qu'ils désirent voir prendre vie. Chaque année depuis sa création, environ 5 projets sont proposés et entre 100 et 400 personnes participent au vote pour élire un·e lauréat·e. L'arrivée du Budget Participatif dans la commune doit être compris dans le cadre d'un phénomène assez généralisé. En effet, en France, « le renouveau et l'essor des budgets participatifs au cours du mandat municipal 2014-20 s'accélère depuis le début de ce mandat 2020-26. En huit ans, le total des communes engagées est passé de 7 à 400 » (Bézar 2008). En parallèle, les élu·es de la Commission *Participation Citoyenne* ont mis en place un forum citoyen avec le tirage au sort de 150 citoyen·nes sur liste électorale pour les consulter sur les projets mis en place par la commune depuis le début du mandat. Le taux de réponse était d'environ 10%. Enfin, signalons qu'il existe d'autres offres de participation, appelées 'groupe de travail', qui, à la différence du Budget Participatif et du forum citoyen qui sont valorisés dans la politique de démocratie participative de la commune, sont peu mises en avant. En pratique, ces groupes fonctionnent dans une logique sectorielle puisque les élu·es identifient le public depuis le problème situé au centre de l'action publique auquel se rapporte les dispositifs de démocratie participatifs (Gourgues, 2013) et sont assez libres dans le design de cette offre (mode de sélection ; organisation des temps d'échange etc...). Celles-ci sont davantage déterminées par un projet précis et visent à répondre directement aux engagements pris par les élu·es lors de la campagne électorale. Il s'agit donc d'un public qui s'investit plus systématiquement selon Guillaume Gourgues (2013) puisqu'il vient défendre un intérêt personnel immédiat (Bézar 2008).

Ces nouveaux dispositifs sont venus compléter une offre de participation déjà existante et organisée sous la forme « conseils ». La construction de ces publics suit une logique catégorielle, délimitant les contours d'un public « concerné » et défini en fonction de ses caractéristiques socio-économique, de son genre, de son âge (Gourgues, 2013). On parle alors

⁵ Annexe 1 : Tableau récapitulatif des dynamiques de participation dans la ville de Dompierre-sur-Mer

d'un recrutement ciblé (Ibid.). Ces dispositifs permettent « de donner la parole aux 'usagers des services publics', aux 'riverains du projet' ou à d'autres types de publics, et de matérialiser ainsi la participation de ces groupes considérés comme essentiels dans la conception et la mise en œuvre de l'action publique » (Ibid.). Pour commencer, le Conseil de Secteur vise les personnes qui souhaitent s'investir et porter des projets à l'échelle de leur quartier. Dans son règlement, cette instance vise surtout à être un lieu d'information où les référent·es des secteurs sont le relais entre les actions municipales et les habitant·es sollicité·es pour leurs retours d'usage de la commune. Deuxièmement, le Conseil des Sages est ouvert à toutes les personnes âgées de 55 ans révolus dégagees de toute activité professionnelle. C'est un dispositif de concertation, de conseil et de propositions, sans pouvoir de décision. L'investissement des sages prends forme dans des commissions ou des groupes de travail. Enfin, le Conseil Municipal des Jeunes est un dispositif géré par un éducateur sportif au service des sports qui accompagne 29 jeunes dans la réalisation de leurs projets portant sur le loisir, la santé, l'environnement, la solidarité et le sport.

La multiplication et la diversité de ces offres dans une petite commune où aucun de ces dispositifs n'est obligatoire est interpelant. Je me suis ainsi interrogée sur les causes et les effets de cette offre diversifiée. La première raison invoquée par élus est que la majorité d'entre elles et eux réalisent leur premier mandat et ne se sentent pas forcément légitimes à représenter les intérêts de tous·tes les citoyen·es : « Mais on n'a pas la science infuse pour moi. [...] Je trouve ça quand même plus intéressant, plus valorisant pour tout le monde et finalement plus facile quand un projet est porté par un collectif⁶ ». Le réflexe est donc d'associer les citoyen·nes au suivi des projets. On parle alors d'usages stratégiques de la part d'élus·es en quête de (re)légitimation (Petit, 2020) (Macq & Jacquet, 2023). Les élus insistent d'ailleurs sur ce point : « faire plus et mieux en suscitant davantage la participation, en permettant plus de démocratie participative, en dynamisant les instances existantes⁷ ». Une seconde raison peut ici expliquer cette volonté : le renforcement d'une injonction à faire participer. Les chercheur·euses parlent d'une « effervescence participative » (Jacquet & Sainty, 2023) ou d'une « norme participative » (Mazeaud & Nonjon, 2018b) qui s'est installée ces dernières années. Ainsi, cette injonction à la participation a quelques conséquences sur la construction de son offre. Les instances ne sont pas mises en place car il y a un problème soulevé par les citoyen·nes dont il faut s'emparer mais plutôt dans un but d'augmenter une forme de capacité d'écoute : « Tous les groupes de travail qu'on a, toutes les réunions publiques, je pense qu'on pourrait prouver avec des chiffres qu'on en a plus, donc ce serait satisfaisant⁸. »

Or, l'accumulation de ces dispositifs questionne la lisibilité de ceux-ci auprès des citoyen·es et peut s'avérer difficile à gérer pour les collectivités. Les travaux analysant la multiplication des dispositifs de participation ont rompu depuis longtemps avec l'idée que ceux-ci existeraient pour combler une demande sociale clairement exprimée (Gourgues, 2013). Je me suis notamment posé la question de la pertinence de la mise en place de l'Assemblée citoyenne

⁶ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024.

⁷ Extrait d'un compte rendu de réunion 'interquartier' de 2023

⁸ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024

puisqu'elle répondait avant tout à un engagement pris lors de la campagne électorale sans ambition de répondre à un problème public exprimé par les citoyen·nes.

Enfin, l'importance et la diversité de cette offre de participation est d'autant plus surprenante que, malgré les ambitions des élu·es et leurs motivations, iels ont dû se confronter à la réalité des faibles moyens financiers dont iels n'avaient pas forcément conscience. Ces différentes instances ne disposent pas de réels moyens financiers associés : « Ce que j'avais pas compris, c'est qu'il n'y en a pas (en parlant des moyens financiers). C'était qu'il y avait pas de service⁹ ». Les dépenses associées au fonctionnement et financement des projets qui émergent au sein des dispositifs participatifs se discutent et se négocient lors des conseils municipaux et restent minimales. La pauvreté des moyens financiers et administratifs impacte le niveau d'investissement des quatre élu·es de la Commission *Participation Citoyenne*¹⁰. La fréquence des réunions ainsi que la charge de travail d'ordre logistique adressée aux élu·es montrent que c'est surtout elles et eux qui ont la main sur le design de l'offre de participation ainsi que sur sa mise en place.

B. Une ambition de renouvellement des participant·es grâce à l'Assemblée citoyenne

Cette diversité de l'offre étudiée suggère implicitement que chaque offre s'adressant à un public différent, celui-ci serait donc diversifié. Or, Guillaume Gourgues (2013) met également l'accent sur cette tension permanente qui existe entre le public cible et le public mobilisé dans ces dispositifs et ajoute que l'écart entre ces publics montre parfois les faux semblants de la démocratie participative. La construction du public finalement présent ne peut être comprise qu'au croisement de ces logiques de « construction codifiée par des règles et des stratégies, aussi bien du côté des autorités publiques que des participants eux-mêmes » (Gourgues, 2013).

Dans nos échanges, les élu·es ont souvent déploré que les personnes qui participent aux dispositifs déployés soient « toujours les mêmes ». En effet, l'homogénéité des profils des personnes étaient assez flagrante. Lors des premières réunions en plénières des instances comme le Conseil des Sages et le Conseil des Secteurs j'ai pu constater qu'il s'agissait de personnes à la retraite, de classes moyennes et supérieures ayant une expérience dans ces dispositifs, dans l'engagement politique ou dans les associations. Ces observations se rapportent à un phénomène structurel étudié, entre autres, par Guillaume Petit¹¹. Il note que le petit cercle des participant·es est composé d' « individus tendanciellement plus âgés, plutôt retraités, ou cadres parmi les actifs, ayant des niveaux de diplôme ou de revenus supérieurs à la médiane. (Petit 2017). De plus, les personnes qui s'investissent dans ces instances sont très peu représentatives de la population dompierroise. En effet, en 2024, sur un total de 5961 habitant·es, les personnes ayant participé à un dispositif de démocratie participative de la ville représentent seulement 1,8% de la population. Par comparaison, les personnes engagées dans les associations dompierroises représentent 16,2% de la population. De la même manière, si on

⁹ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024.

¹⁰ De plus, l'élu en charge de la participation citoyenne est également chargé de la transition écologique. Ainsi, certains projets de participation citoyenne portant sur la transition écologique sont aussi compliqués à mettre en place puisqu'il n'existe pas de service 'transition écologique'.

¹¹ Ses travaux portent sur les dispositifs ordinaires de participation.

analyse les profils des personnes qui ont proposé un projet au Budget Participatif, on constate qu'elles sont issues, pour la plupart, des autres dispositifs de la ville ¹² (69,2% ¹³). La participation citoyenne de la ville fonctionne donc en vase clos. Dans les autres dispositifs de la ville tels que le Conseil des Sages et le Conseil de Secteur, le public est difficilement renouvelé puisque la sélection se fait sur la base du volontariat. De plus, la sélection des personnes au sein de certains groupes de travail empêche également cette diversité des représentations puisque l'élu en charge de ceux portant sur la circulation et l'aménagement du territoire intègre les participant-es par cooptation. Cet « entre soi » résulte à la fois du design des dispositifs et des mécanismes structurels énoncés dans la littérature scientifique qui tendent à reproduire des inégalités de participation. Les auteur·ices parlent d'un effet club de la démocratie locale où tout le monde se connaît et se ressemble. Dès lors, la nature des discussions à un caractère excluant (Rio & Loisel, 2024).

Ayant elleux même constater cette homogénéité des profils, les élu·es m'ont fait part de leur envie de toucher et de mobiliser le « public silencieux », ceux qu'on n'entend pas d'habitude. Est-ce que la mise en place de l'Assemblée a permis de répondre à cet objectif ?

Avec cette intention claire de renouveler le public pour obtenir plus de diversité, nous avons décidé de procéder à un tirage au sort. En effet, l'usage du tirage au sort peut être justifié par la volonté d'incarner un idéal de participation égalitaire de la population et désir d'augmenter la diversité des points de vue échangés dans la délibération (Jacquet, 2017). Il servirait également à mobiliser des citoyen·nes dit·es ordinair·es et serait aussi un symbole pour les élu·es en quête de légitimation (Jacquet, 2017).

Tout d'abord, l'étape de la construction du public de l'Assemblée peut être caractérisée par une forme de bricolage à travers l'usage de plusieurs modes de recrutement. Cela est dû à un concours de circonstances mais aussi à la peur que le public espéré soit absent.

D'un côté, la commune est devenue lauréate du projet *TEN*¹⁴. Pour intégrer ce programme, la commune s'est engagée à constituer un comité d'expert ainsi qu'un comité citoyen. Ce comité citoyen devait être une instance de concertation pour les projets d'aménagement de la commune réalisés dans ce cadre. Or, la création de ces deux dispositifs s'est présentée comme une opportunité et les élu·es ont pris la décision de fusionner ces deux engagements et de transposer ce comité citoyen en Assemblée citoyenne. Huit personnes ont répondu à cet appel à volontaire concernant le projet *TEN* parmi les 34 membres. Ce mode de sélection montre que les élu·es se sont reconcentré·es sur le vivier des personnes déjà motrices dans la participation citoyenne de la ville. Deuxièmement, nous avons en parallèle procédé à un tirage au sort de 150 citoyen·nes sur liste électorale dont nous avons reçu 16 réponses positives. Enfin, suite au faible taux de réponses des personnes tirées au sort et à l'incertitude du nombre de réponses données à l'appel à volontaire, et dans « ce souci du vide potentiel qui menace tout dispositif » (Gourgues, 2013), les élu·es ont décidé d'inviter à nouveau les personnes ayant été tirées au sort pour participer aux précédents forums citoyens. Le public de

¹² Cela est dû au fait que lorsqu'un projet est proposé dans les autres dispositifs, les élu·es, par manque de moyens financier, redirigent ces personnes vers ce dispositif.

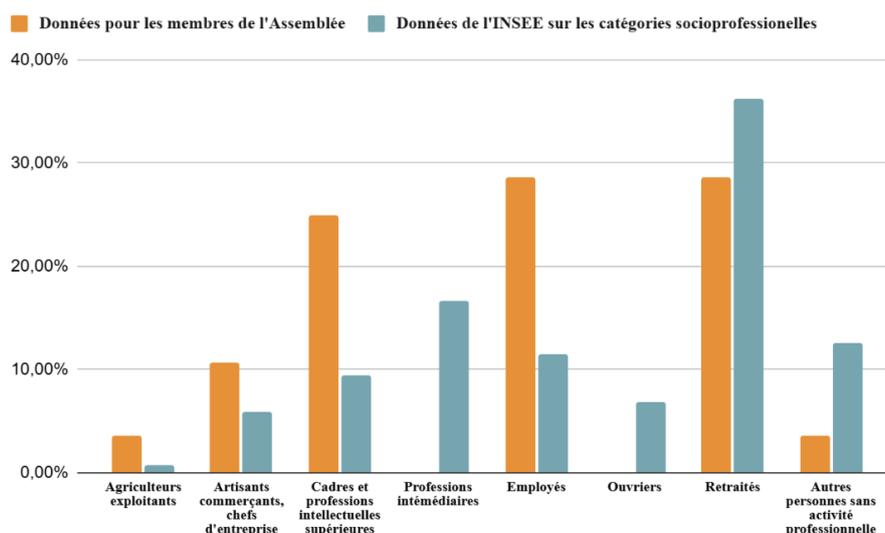
¹³ Annexe 3 : Graphique représentant les profils des personnes ayant proposé un projet au Budget Participatif

¹⁴ « Territoires engagés pour la nature » est un programme national développé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, et Régions de France. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité, proposés par les collectivités territoriales infra-départementales.

l'Assemblée est donc composé de trois viviers de personnes avec des profils et des motivations différentes.

Afin d'étudier ce possible renouvellement du public, j'ai soumis un questionnaire aux membres de l'Assemblée¹⁵. De manière à analyser ces données, j'ai situé les profils des participant-es à travers la comparaison des variables sociodémographiques recueillies dans le questionnaire avec celle présentées par l'INSEE pour la commune de Dompierre-sur-Mer (genre, âge, niveau de diplôme, profession...etc.).

FIGURE 1 : COMPARAISON DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE¹⁶ PAR RAPPORT AUX DONNEES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DOMPIERROISE¹⁷



Concernant la profession des participant-es, on observe une surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures ainsi que des employé-es. En revanche, nous constatons que les ouvrier.es ne sont pas représenté.es dans la population de l'Assemblée citoyenne¹⁸.

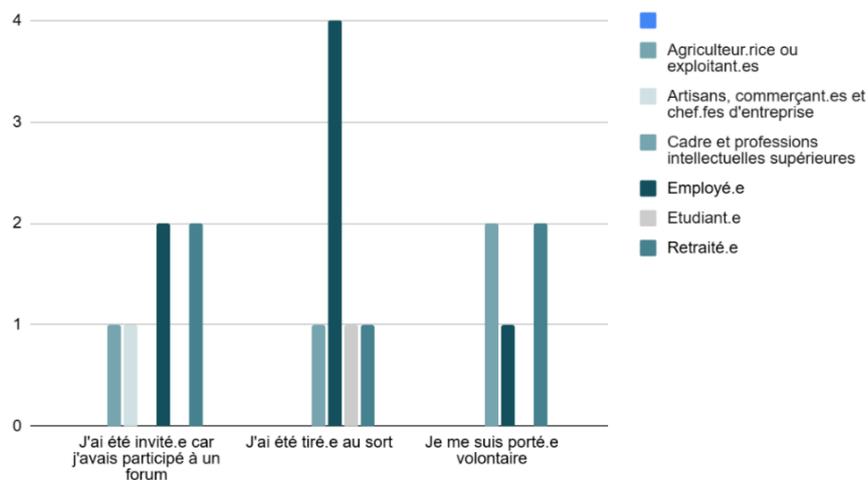
¹⁵ 30 réponses reçues parmi les 34 membres.

¹⁶ Réponse des membres de l'Assemblée citoyenne à la question « Quelle est votre profession ? »

¹⁷ Données de l'INSEE pour Dompierre-sur-Mer indiquant la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

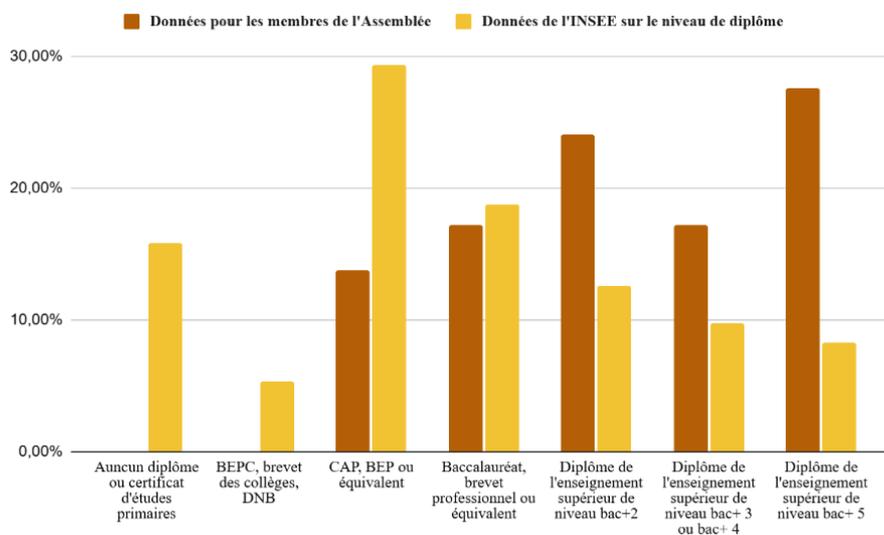
¹⁸ Cette surreprésentation est à mettre perspective avec le fait qu'il manque une catégorie affichée dans le questionnaire qui a été soumis au membre. En effet, la catégorie des professions intermédiaires n'apparaît pas dans les choix proposés, ainsi certains votes ont pu être reporté vers d'autres catégories. Cependant au vu de la taille de l'échantillon, nous pouvons tout de même considérer que ces données sont traitables.

FIGURE 2 : LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE EN FONCTION DE LEUR MODE DE SELECTION



On observe que le public des tiré.es au sort varie de celui des volontaires et des anciens participant.es au forum. Le tirage au sort a permis la représentation d'une étudiante. Il relève aussi une surreprésentation des employé.es et une moins forte représentation des personnes à la retraite.

FIGURE 3 : COMPARAISON DU NIVEAU DE DIPLOME ENTRE LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE¹⁹ ET LES DONNEES SUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION²⁰

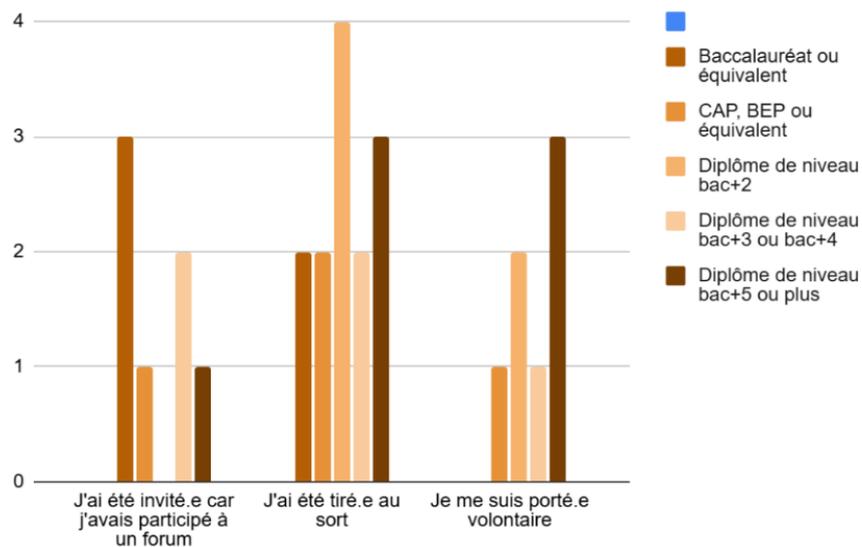


¹⁹ Réponse du questionnaire adressé aux membres de l'assemblée à la question « Quel est votre niveau de diplôme ? »

²⁰ Données de l'INSEE de Dompièrre-sur-Mer indiquant le diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15ans ou plus en 2021.

Concernant les niveaux de diplôme des participant-es, on observe une surreprésentation des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2 à bac + 5 ainsi qu'une sous-représentation des personnes ayant un CAP, BEP ou équivalent.

FIGURE 4 : LE NIVEAU DE DIPLOME DES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE



De la même manière, les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme de l'enseignement supérieur ne sont pas représentées chez les volontaires tandis qu'elles le sont parmi les personnes tirées au sort pour les précédents forums et les nouveaux-elles membres tiré-es au sort. Ainsi, nous pouvons dire que le tirage au sort a permis de répondre en partie aux aspirations des élu-es puisqu'il renouvelle, à la marge, la diversité des participant-es²¹.

Dans cette première partie nous avons donc pu voir que l'offre de participation proposée par la ville n'est pas très différente des faits présentés dans la littérature. En effet, il s'agit d'une offre assez classique et routinière comportant plusieurs dispositifs qui visent des profils diversifiés de personnes. Il convient alors de s'interroger sur la nature des discussions au sein du nouveau dispositif qu'est l'Assemblée, et la façon dont celui-ci s'inscrit dans la politique de transition écologique de la commune.

²¹ Annexe 3 : Encadré sur les inégalités de participation

II. L'Assemblée citoyenne, un dispositif participatif de dépolitisation de la transition écologique

Nous avons constaté que l'Assemblée a partiellement atteint l'objectif des élu·es de toucher un public différent de celui habituellement impliqué dans la participation municipale. Après avoir examiné le contexte de l'émergence du projet, nous allons maintenant approfondir la spécificité du sujet proposé. Dans ce cadre particulier où les politiques de démocratie participative s'entrelacent avec les politiques publiques de transition écologique, nous analyserons la question posée aux membres de l'Assemblée. Celle-ci semble, par son cadrage, éliminer tout conflit et toute dimension politisante liée à l'écologie.

A. Une assemblée citoyenne pour faire participer à la transition écologique : les logiques ambiguës d'une offre de participation largement bricolée

J'ai constaté lors de mon stage que l'offre de participation portait souvent sur les questions de transitions environnementales²². Ce lien est dû à une raison structurelle évidente : l'élu en charge de la participation citoyenne a également la charge de la transition citoyenne. Si j'ai pensé qu'il y avait, selon lui, un lien évident entre ces deux sujets, il apparaît que ce lien est plus circonstanciel. En réalité, ce sont ses deux domaines de prédilection et c'est pourquoi il en a été chargé : « En fait, la réalité c'est que c'est moi, c'est-à-dire que je portais ces deux sujets-là. [...] Je me retrouve là, et on avait associé les deux.²³ »

In fine, l'offre de participation n'est pas exclusivement portée sur le sujet transition écologique mais cette thématique est traitée dans la plupart des dispositifs²⁴. De plus, les nouveaux dispositifs emblématiques mis en place par les élu·es de ce mandat, le sont davantage. Depuis la mise en place du Budget Participatif, environ un quart des projets proposés ont porté sur la thématique de l'environnement²⁵. Dans son règlement, les critères de recevabilité du projet sont plutôt de l'ordre logistique or dans le cas où les élu·es attribueraient des notes à chaque projet afin de les départager, 4 points sont accordés à un projet ayant une utilité environnementale. Plus encore, le sujet traité par l'Assemblée porte exclusivement sur cette thématique et montre cette nouvelle tendance à centrer la participation citoyenne sur la transition écologique :

“Dans le cadre du projet Territoire Engagé pour la Nature porté par la commune, comment pensez-vous pouvoir mobiliser les Dompierroises et les Dompierrois et plus largement la société civile ? Au regard de cette analyse, quelles sont les suggestions complémentaires d'actions à intégrer en faveur de la Transition écologique ?”

²² Sources : Bilan de mi-mandat et observations des projets sur lesquels le service citoyenneté a travaillé lors de mon stage (organisation des 48H de l'Agriculture urbaine ; panneaux explicatifs de la biodiversité dans les parcs de la ville)

²³ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024.

²⁴ Le Conseil Municipal des Jeunes par exemple a participé à des projets de plantation d'arbres, d'opération "Nettoyons la nature", et de plantation de cabane à insectes. Certains groupes de travail ont également porté sur le sujet tel que les pistes cyclables et le groupe de travail sur le projet alimentaire territoriale. Ces derniers répondent aux volontés annoncées dans le programme.

²⁵ Annexe 4 : Les catégories associées aux projets proposés au Budget Participatif entre 2021 et 2024

Le sujet de l'Assemblée s'est aussi présenté comme une opportunité dans un contexte particulier. L'élu adjoint à la participation citoyenne et à la transition environnementale travaillait simultanément au déploiement de l'Assemblée et à la réalisation du programme d'action du projet *TEN*. Ainsi, le projet *TEN* s'est présenté comme une bonne option de sujet, compte tenu des contraintes temporelles pour remplir cette nouvelle offre de participation qui semblait vide de contenu au départ.

Néanmoins, cela semble très révélateur du sens ambiguë donné à la participation dans la transition écologique qui nécessite d'impliquer tout le monde pour des raisons normatives et pour des raisons pragmatiques : « Je pense qu'en plus dans la transition, on a besoin d'inciter la participation, parce que sinon on n'y arrivera pas.²⁶ »

Quand on parle de de transition écologique, dans la commune de Dompierre-sur-Mer, on parle d'écologie des petits gestes où l'accent est mis sur l'engagement et la responsabilité des citoyen·nes. C'est en premier lieu, la vision portée par l'élu en charge de la transition environnementale : « Moi, je suis un colibri [...] C'est vrai que chacun doit faire sa part ». Or, cela relève d'une imputation tronquée des responsabilités du problème climatique et d'un cadrage du problème dépolitisant (Tasset, 2016). JB. Comby parle alors de la dépolitisation du monde sociale à travers cette politique qui « se manifeste par la démultiplication de politiques publiques qui traitent les problèmes collectifs par le gouvernement des conduite individuelles » (Comby, 2019). Ce cadrage rabat le changement climatique de « la sphère publique des choix collectifs » et des mises en cause de « l'ordre social » « vers la sphère privée des comportements routiniers » et des « modes de vie individuels » (Tasset, 2016). Pour illustrer cette focalisation sur la valorisation des comportements éco-responsables, nous pouvons prendre l'exemple des actions prévues pour répondre aux objectifs du projet *TEN* comme planter des haies, planter des micro-forêt dans chaque quartier ou réaliser un inventaire des arbres de la commune. On retrouve ce cadrage et cette manière d'aborder la transition écologique dans la communication de la ville²⁷. Il est aussi associé aux actions développées sur la mobilité douce avec un « Plan vélo et voies douces ». JB. Comby parle d'une « doxa sensibilisatrice » qui présente les enjeux environnementaux « comme déconflictualisés et relevant moins des décideurs que de tout un chacun » (Ibid.).

Face à un manque de moyens humains et financiers énoncés en première partie, l'élu mentionne le fait qu'il rencontre plus de difficultés à mobiliser les citoyen·nes sur le sujet de la transition environnementale. Selon lui, cette thématique relève plus de l'intérêt général tandis que tout ce qui touche à l'aménagement du territoire par exemple impacte le quotidien des personnes et donc relève d'un intérêt individuel défendu au travers de la participation citoyenne. Dans le cas de la commune de Dompierre-sur-Mer, nous pouvons voir comment ces difficultés rencontrées ont impacté la saisine d'Assemblée citoyenne et ainsi les objectifs cachés de la mise en place de ce dispositif : « D'où l'Assemblée citoyenne, le projet *TEN*, et de dire il faut absolument qu'on arrive à créer un groupe de citoyens, pour moi c'est ça un enjeu que je ne peux pas leur dire, parce que c'est à eux de trouver tout seul, mais j'aimerais bien qu'il y ait un groupe de citoyens dompierois, engagés sur l'environnement, qui se parlent tout seul et qui

²⁶ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024.

²⁷ Sources : Bilan de mi-mandat

s'engagent sur des actions, peut-être proposées par la commune, ou proposées par d'autres associations, et qui soient moteurs des autres²⁸ ». Ces propos illustrent bien la volonté de développer une activité, un « travail gratuit » dans la mise en œuvre des politiques publiques (Cottin-Marx, 2022) puisque l'élu exprime un besoin clair que les citoyen·nes se mobilisent et aident la commune à mettre en place ces actions. Cette saisine se penche donc plus sur la question de la mobilisation que sur le projet *TEN* en lui-même. L'option retenue ici est de mobiliser de nouveaux·elles citoyen·nes par tirage au sort, afin qu'ils aident à comprendre comment mobiliser davantage. Dans ce cas, la notion de bénévolisation de l'action publique est mobilisée par les chercheur·euses pour décrire des situations de substitution d'agent·es publics par des travailleur·euses réalisant un « travail gratuit » (Simonet, 2018).

Il y a donc une ambiguïté entre le discours de l'élu qui valorise les petits gestes et l'idée de la transition écologique qui ne peut exister sans les citoyen·nes. Finalement, la question posée aux membres de l'Assemblée porte davantage sur la question de la mobilisation que sur la transition écologique elle-même. Ce cadrage est expliqué par un manque de moyens financiers et administratif et justifie ainsi la bénévolisation de l'action publique liée à l'environnement. Or ce cadrage est aussi dû au manque d'idée de la part des élu·es quant à une question, un problème qui aurait pu être posé aux membres de l'Assemblée.

Cela nous amène à nous interroger : Quel est le pouvoir de transformation de l'Assemblée citoyenne si la transition est vu comme relevant du changement individuel et de la technique ? Dans quelle mesure le cadrage de cette offre impacte ce pouvoir de transformation et la portée du débat puisque la mise en place du projet est d'ores et déjà établie ?

B. Le design de l'Assemblée : une manière dépolitisée de cadrer le sujet, qui ne répond pas à l'urgence de la crise environnementale

Pour questionner une manière politisée ou non de faire participer, nous devons aussi nous concentrer sur le design des politiques de démocratie participative de la ville c'est-à-dire comment sont organisées les interactions avec et entre les participant·es (Gourgues, 2013). Il sera donc question d'interroger le pouvoir de décision et les objectifs réels de cette instance. Néanmoins, le succès de l'Assemblée, pour les élu·es, s'associe davantage à la construction d'un public et au nombre croissant de participant·es. A. Mazeaud parle d'un « tropisme procédural » (Mazeaud, 2012) qui signifie qu'on « ne se préoccupe que de l'innovation contenue dans chaque procédure, au détriments d'autres enjeux (articulation avec la conduite des politiques publique..) » (Gourgues, 2013).

La question posée relève de l'ordre des moyens à déployer donc du « comment ». Les citoyen·nes ne participent pas à la co-construction d'un projet puisque celui-ci a déjà été validé en étant élu 'Territoire Engagé pour la Nature' et ne sont donc pas mis·es au centre des décisions. L'idéal serait la mise en dialogue avec les citoyen·nes présent·es, les élu·es et les agent·es. Or, ce pouvoir de décision et donc de transformation accordé·en aux citoyen·nes

²⁸ Entretien avec Jean-Philippe Samier, adjoint à la mairie de Dompierre-sur-Mer à la participation citoyenne et à la transition environnementale, réalisé le 8 juillet 2024.

dépend aussi des contraintes matérielles et temporelles de la commune. Malgré l'organisation d'une médiation engagée par l'Agglomération de La Rochelle dont l'objectif officiel était de 'faciliter le dialogue entre les riverains et les agriculteurs sur les pratiques agricoles'. Les élu·es ont choisi de ne pas aborder le sujet de l'agriculture au vu de la complexité des enjeux et du peu de pouvoir de changement que la commune pourrait avoir sur l'usage des pesticides par exemple ou bien même questionner le mode de production des agriculteur·ices du territoire ainsi que leur usage de l'eau : « Les questions des pesticides, on a très peu avancé là-dessus. Les agriculteurs font ce qu'ils veulent. On a des ambitions mais ils font ce qu'ils veulent. [...] . Parce que c'est de la gouvernance de l'agglomération [...]. C'est pas des compétences régaliennes de la commune et il y a assez peu de moyens pour ça ». L'enjeu agricole qui est central dans cette région de France est donc évacué, avec toute son approche politique du territoire, par l'argument des compétences de la commune. Pourtant les chercheur·euses ayant suivi le dispositif de médiation mis en place au niveau de l'agglomération, ont montré comment cette médiation a contribué à rendre visible l'ampleur des clivages et donc la nécessité de repolitiser la question agricole pour amorcer sa transition²⁹.

L'Assemblée citoyenne n'avait donc pas pour objectif de politiser la discussion autour de la transition écologique. Néanmoins, les dispositifs peuvent toujours être contestés par ses membres. Les citoyen·nes peuvent décider de prendre la parole et discuter le cadre imposé par le dispositif. En ce sens, A Hirshman (1970) décrit trois attitudes politiques idéales-typiques à travers 3 modes d'interventions : le respect des règles (loyalty), la sortie (exit) et la protestation (voice). « Plus les participants s'éloignent de la loyalty pour aller vers la voice, plus les dispositifs participatifs se chargent d'enjeux et deviennent des arènes d'affrontement politique » (Gourgues, 2013). Or, j'ai pu observer, lors des deux premières réunions de l'Assemblée, que la majorité des membres se sont montrés loyaux³⁰ et n'ont pas questionné le fond du sujet de cette Assemblée. Il faut noter aussi que l'homogénéité du public analysé en première partie favorise l'absence de conflictualité autour de la question posée.

Cependant, une réponse politique ne peut être à la hauteur des enjeux si elle cherche à évacuer le conflit. Cet impératif du consensus est abordé par G. Chamayou (2018) lorsqu'il présente la vertu du dialogue comme une réelle stratégie de pouvoir et va jusqu'à dénoncer cette « fabrique du consentement » qu'impliquerait la dialogie dominante (Chamayou, 2018). Aussi, dans leur article, Stéphanie Yates et Alice Friser questionnent le rôle du conflit, passé, présent ou futur dans la construction de l'acceptabilité sociale. Selon elles, « les décideurs cherchent à mener des projets qui susciteront le moins d'opposition possible et à éviter la controverse » (Fraser & Yates, 2021). C'est ce que j'ai pu observer dans la commune avec des élu·es pour qui le peu de contestation du dispositif était un signe de succès de la participation³¹. Or, JB. Comby le précise, on opère un « rejet des contestations 'radicales', des subversions 'agressives, des changement 'conflictuels' ou des lectures systémiques des enjeux » tandis que l'on se dit « prêt à négocier des changement incrémentaux, parcellaires, progressifs, doux, sans heurts ni

²⁹ Article en cours de publication : « ENGAGER LA TRANSITION AGRICOLE ET SORTIR DES PESTICIDES SANS DEBATTRE DU DROIT ? RETOUR SUR L'EXPERIMENTATION D'UNE MEDIATION. Alice Mazeaud, Gabriel Montrieux, Mélanie Pommerieux, 2024

³⁰ Lors des deux réunions que j'ai co-animé, les membres ont exprimé une satisfaction de faire partie de ce dispositif qui leur permet surtout de faire la rencontre de nouvelles personnes et de s'investir dans un projet qui a de l'importance selon eux.

³¹ Retranscription du journal de terrain.

malheurs » même si cela ne suffit pas à questionner le régime de production et de consommation, les institutions publiques qui encadrent ces régimes et à questionner notre manière de vivre collectivement (Comby, 2019). Ainsi, le sujet de l'Assemblée porte une vision dépolitisante de la transition écologique puisque la solution promue repose sur la technologie et l'action individuelle libérale et qu'elle ne vient pas questionner en profondeur « la matrice de l'ordre social capitaliste » (Ibid.). L'élu lui-même reconnaît que les engagements pris et les actions menées par la commune ne sont pas à la hauteur de l'urgence : « Les actions qu'on mène, depuis 4 ans ce n'est pas de la transition environnementale. C'est des actions environnementales, et on n'engage pas la transition environnementale [...] mais on n'a pas saisi l'urgence, donc pour nous l'ampleur de ce qu'on fait n'est pas suffisante. »

Enfin, nous pouvons dire que l'Assemblée ne porte pas de véritable dimension politique puisqu'elle se concentre sur la responsabilité individuelle à s'engager et qu'elle est composée d'un public homogène qui favorise un cadrage dépolitisé de la question où les voix conflictuelles sont évitées.

Conclusion

L'analyse de la participation citoyenne à Dompierre-sur-Mer révèle une offre de participation diversifiée mais néanmoins routinière, alignée avec les tendances observées dans la littérature sur la démocratie participative. Malgré les efforts de renouvellement entrepris, notamment par l'Assemblée citoyenne, le public participant reste relativement homogène, suggérant une fabrique du public qui ne parvient qu'à élargir marginalement la base des participant·es. Ce constat met en lumière la difficulté à transformer véritablement les dynamiques participatives locales, malgré des intentions affichées de diversité et d'inclusivité.

L'étude de l'Assemblée citoyenne, quant à elle, expose les contradictions et limites inhérentes à son design et à son cadrage. Bien que ce dispositif vise à encourager la participation autour de la transition écologique, il le fait de manière dépolitisée, évitant les conflits et les débats de fond sur l'urgence climatique. Ce choix de cadrage, probablement influencé par des contraintes contextuelles, limite la portée transformative de l'Assemblée et soulève des questions sur l'efficacité réelle des dispositifs participatifs dans la gestion des enjeux écologiques urgents.

L'étude de ce terrain spécifique propose une perspective sur les défis et les opportunités de la participation citoyenne dans un contexte péri-urbain, où la transition écologique se heurte à des obstacles structurels mais bénéficie également d'un potentiel d'innovation démocratique notable. En effet, les initiatives de démocratie participative à Dompierre-sur-Mer, bien que porteuses d'une dynamique de renouvellement, illustrent les défis persistants de la participation citoyenne locale. Cependant, ces dispositifs ont le mérite d'exister, de recréer les conditions d'un dialogue et d'obliger les élus à s'engager. Elles montrent la nécessité d'un approfondissement des mécanismes participatifs pour qu'ils puissent réellement contribuer à une transformation écologique et démocratique substantielle.

Ce travail ouvre à d'autres questionnements : Est-ce le cadre institutionnel de l'Assemblée qui freine la politisation ? Est-ce plutôt les individus eux-mêmes qui adoptent cette vision apolitique, voire qui ne saisissent pas les enjeux politiques ? Ou bien, est-ce une combinaison des deux facteurs ? Car, si le conflit est une des caractéristiques du politique, il n'en est pas sa seule manifestation. Pour en revenir à l'analyse d'Hirschman, *loyalty* et *exit* sont aussi porteur d'une vision politique (la ZAD par exemple est une forme d'*exit*). Une piste d'approfondissement de mon travail serait alors d'étudier davantage les membres de l'Assemblée, leur rapport à la transition écologique et aux réunions organisées dans le cadre de ce nouveau dispositif.

Pour la suite, il convient de suivre une réflexion de JB. Comby qui dit que « pour résorber les causes de cette mise en péril du vivant, il importe de modifier l'ordre social en effectuant des choix collectifs, donc politiques, entre différents modèles de société, différents systèmes de valeur, et en « explorant les possibles latéraux » (Comby, 2019).

Bibliographie

Livres :

- Chamayou, G. (2018). Chapitre 15. La production de la dialogie dominante. In *La société ingouvernable* (p. 125-130). La Fabrique Éditions. <https://www.cairn.info/la-societe-ingouvernable--9782358721691-p-125.htm>
- Gourgues, G. (2013). *Les politiques de démocratie participative* (Presses universitaires de Grenoble).
- Mazeaud, A., & Nonjon, M. (2018a). *Le marché de la démocratie participative*. Éditions du Croquant.
- Rio, N., & Loisel, M. (2024). *Pour en finir avec la démocratie participative*. Éditions Textuel.
- Smith, G. (2009). *Democratic Innovations : Designing Institutions for Citizens Participation* (Cambridge University Press).
- Verba, S., Schlozman, K. L., & Brady, H. E. (1995). *Voice and Equality : Civic Voluntarism in American Politics*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctv1pnc1k7>
- Young, I. M. (2002). *Inclusion and Democracy* (Oxford Academic).
<https://doi.org/10.1093/0198297556.001.0001>

Articles de revue :

- Baiocchi, G. (2005). *Militants and Citizens : The Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre* (Stanford University Press).
- Berger, M. (1989). Vers de nouveaux types de rapports villes-campagnes. La production des espaces périurbains en France et dans les pays d'économie développée. *Strates*.
Matériaux pour la recherche en sciences sociales, 4, Article 4.
<https://doi.org/10.4000/strates.4552>
- Bézar, A. (s. d.). *Le budget participatif, une opportunité pour développer notre culture de la participation citoyenne*. Fondation Jean-Jaurès. Consulté 24 juillet 2024, à l'adresse

<https://www.jean-jaures.org/publication/le-budget-participatif-une-opportunité-pour-developper-notre-culture-de-la-participation-citoyenne/>

Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2009). L'impératif délibératif. *Rue Descartes*, 63(1), Article

1. <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0028>

Comby, J.-B. (2019). Retour sur la dépolitisation des enjeux écologiques. In *Manuel indocile de sciences sociales* (p. 470-480). La Découverte.

<https://doi.org/10.3917/dec.coper.2019.01.0470>

Costes, L., & Hamman, P. (2023). Une écologie « populaire » en périphérie urbaine ? *Espaces et sociétés*, 188(1), 167-170. <https://doi.org/10.3917/esp.188.0167>

Friser, A., & Yates, S. (2021). Article introductif – L'acceptabilité sociale, une question de démocratie participative ? : *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, Vol. XXVII(69), Article 69.

<https://doi.org/10.3917/rips1.069.0005>

Gaxie, D. (2007). Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des « citoyens ». *Revue française de science politique*, 57(6), 737-757. <https://doi.org/10.3917/rfsp.576.0737>

Girard, S. (2022). Saillans (2014-2020) : Une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 13, n°1, Article Vol. 13, n°1.

<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20105>

Gourgues, G. (2018). Participation : Trajectoire d'une dépolitisation. *Revue Projet*, 363(2),

21-28. <https://doi.org/10.3917/pro.363.0021>

Jacquet, V. (2017). *Délibérer ou ne pas délibérer ? La (non-) participation dans les dispositifs délibératifs tirés au sort* [These de doctorat, UCL-Université Catholique de

Louvain]. <http://hdl.handle.net/2078.1/186556>

- Jacquet, V., & Sainty, J. (2023). Introduction. La --non---participation : --l'envers des dispositifs de participation publique. *Participations*, 37(3), 7-29.
<https://doi.org/10.3917/parti.037.0007>
- Macq, H., & Jacquet, V. (2023). Institutionalising participatory and deliberative procedures : The origins of the first permanent citizens' assembly. *European Journal of Political Research*, 62(1), 156-173. <https://doi.org/10.1111/1475-6765.12499>
- Mallet, L. (2024). Un consensus par le vide ? *Revue Projet*, 400(3), 31-33.
<https://doi.org/10.3917/pro.400.0031>
- Mazeaud, A. (2012). L'instrumentation participative de l'action publique : Logiques et effets. Une approche comparée des dispositifs participatifs conduits par la région Poitou-Charentes. *Participations*, 2(1), 53-77. <https://doi.org/10.3917/parti.002.0053>
- Mazeaud, A. (2021). Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : Une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne: *Revue française d'administration publique*, N° 179(3), Article 3.
<https://doi.org/10.3917/rfap.179.0107>
- Petit, G. (2020). Les élu·es aiment-elles et ils la démocratie ? *Participations*, 26-27(1-2), 7-40. <https://doi.org/10.3917/parti.026.0007>
- Rougé, L. (2023). Périphéries urbaines et écologie populaire. *Espaces et sociétés*, 188(1), 179-186. <https://doi.org/10.3917/esp.188.0179>
- Simonet, M. (2018). *Travail gratuit : La nouvelle exploitation ?*
<https://doi.org/10.4000/nrt.5416>
- Sintomer, Y., Herzberg, C., & Röcke, A. (2008). Introduction. In *Les budgets participatifs en Europe* (p. 11-22). La Découverte. <https://www.cairn.info/les-budgets-participatifs-en-europe--9782707156488-p-11.htm>

Tasset, C. (2016). Jean-Baptiste Comby, La Question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public (Raisons d'Agir, 2015). *Sociologie*.

<https://journals.openedition.org/sociologie/2934>

Thèse ou mémoire :

Comby, J.-B. (2008). *Créer un climat favorable. Les enjeux liés au changement climatique : Valorisation publique, médiation et approbations au quotidien*. Université Panthéon-Assas.

Petit, G. (2017). *Pouvoir et vouloir participer en démocratie : Sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale* [Phdthesis, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I].

<https://theses.hal.science/tel-01825655>

Sitographie :

Cottin-Marx, S. (2022). *Bénévolisation de l'action publique*. DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION.

<https://www.dicopart.fr/benevolisation-de-l-action-publique-2022>

Rui, S. (2013). *Démocratie participative*. DICTIONNAIRE CRITIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE DE LA PARTICIPATION.

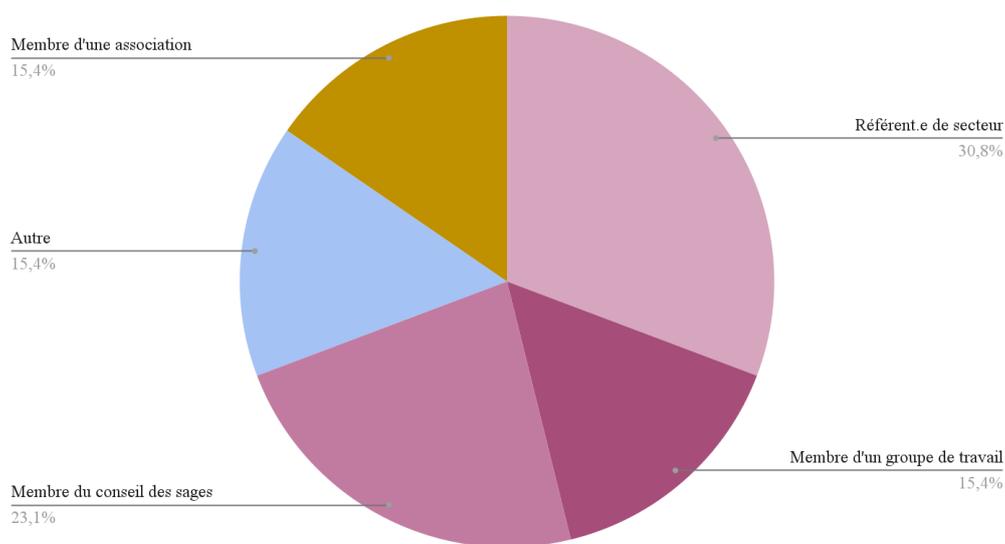
<https://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013>

Annexes

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DES DYNAMIQUES DE PARTICIPATION DANS LA VILLE DE DOMPIERRE-SUR-MER (SUR UN TOTAL DE 5961 HABITANT·ES EN 2024)

Personnes engagées dans les associations pour l'année 2024	968 ³²	16,2 %
Personnes ayant participé à un dispositif de démocratie participatif de la ville cette année 2024	109 ³³	1,8 %
Personnes ayant proposé un projet au Budget Participatif depuis 2021	16	0,3 %

ANNEXE 2 : GRAPHIQUE REPRESENTANT LES PROFILS DES PERSONNES AYANT PROPOSE UN PROJET AU BUDGET PARTICIPATIF



³² Nombre d'adhérent.es de Dompiere sur Mer des associations ayant demandé à la mairie une demande de subvention pour l'année 2024.

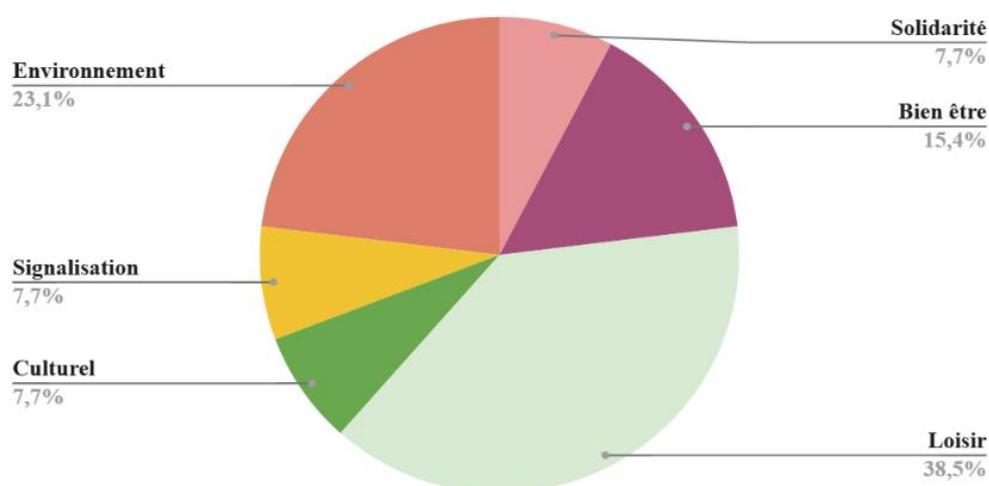
³³ En 2024 : membres du CMJ (29) ; membres du Conseil des sages (15) ; membres du Conseil de secteurs (24) ; personnes ayant proposé un projet au Budget Participatif (7) ; membres de l'Assemblée citoyenne (34)

ANNEXE 3 : ENCADRE SUR LES INEGALITE DE PARTICIPATION

Ces chiffres permettent de mettre en lumière les inégalités de participation qui sont dû aux inégalités sociales et économiques. En effet, ces inégalités conduisent à une forme d'illégitimité de la prise de position dans l'espace public où la parole politique est dominée socialement et réservée aux personnes qui en maîtrisent les rouages. De plus, les catégories populaires se reconnaissent, et se voient reconnaître, moins de compétences et de capacités pour prendre part à des actions identifiées comme politiques (Gaxie, 2007). Cela peut expliquer en partie la surreprésentation des classes sociales supérieurs tout comme la sous-représentation des personnes n'ayant pas de diplôme ou ayant un CAP, BEP ou équivalent. Il est aussi défendu que ces personnes ont également moins de temps disponible pour prendre part à des activités considérées comme spécifiquement politiques (Verba et al., 1995).

Cette difficile diversification des profils entraine donc la reproduction des inégalités dans la participation. Cela s'avère problématique puisque le public qui participe, qui est homogène, est aussi similaire aux personnes élues et cela renforce les inégalités (Rio & Loisel, 2024). Au contraire, la pluralisation des voix permettrait la politisation d'une question traitée par les dispositifs. C'est également le lien qu'Iris Maion Young (Young, 2002) fait en expliquant que la participation ne peut avoir de sens démocratique qu'à partir du moment où elle permet l'accès de populations exclues des cercles légitimes du processus décisionnel.

ANNEXE 4 : LES CATEGORIES ASSOCIEES AUX PROJETS PROPOSES AU BUDGET PARTICIPATIF ENTRE 2021 ET 2024



ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CITOYENNE

<p>Questionnaire Enquête La Rochelle Université - Chaire Transitions, Médiation, Participation citoyenne</p>
<p>Vous êtes :</p> <p><input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Non binaire</p>
<p>Quel âge avez-vous ?</p>
<p>Quelle est la date de votre arrivée dans la commune (année) ?</p>
<p>Dans quel secteur de Dompierre-sur-Mer habitez-vous ? (voir carte ci-jointe)</p> <p><input type="checkbox"/> Centre nord <input type="checkbox"/> Chagnolet <input type="checkbox"/> Centre sud-est <input type="checkbox"/> Les brandes <input type="checkbox"/> Centre sud-ouest + Bellecroix</p>
<p>Êtes-vous membres d'une association à Dompierre sur mer ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Si Oui, de quel type :</p> <p><input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> Jeunesse <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Vie sociale et solidaire <input type="checkbox"/> Culture et convivialité</p>
<p>Avez-vous déjà participé à une réunion de concertation organisée par la municipalité (Groupe de travail ou autre) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Avez déjà fait partie d'un dispositif de participation mis en place par la ville ?</p> <p><input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Si oui, lequel :</p> <p><input type="checkbox"/> Conseil Municipal des Jeunes <input type="checkbox"/> Conseil des Sages <input type="checkbox"/> Conseil des Secteurs</p>
<p>Avez-vous voté lors des dernières élections (municipales, 2022) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>Quel est votre niveau de diplôme ?</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun diplôme, certificat d'études primaires <input type="checkbox"/> Brevet des collèges <input type="checkbox"/> CAP, BEP ou équivalent <input type="checkbox"/> Baccalauréat ou équivalent <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau bac+2 (supérieur court) <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau bac+3 ou bac+4 <input type="checkbox"/> Diplôme de niveau bac+5 ou plus</p>
<p>Quelle est votre profession ?</p> <p><input type="checkbox"/> Agriculteur-ice exploitant-e <input type="checkbox"/> Artisans, commerçant-es et chef-fes d'entreprise <input type="checkbox"/> Cadre et professions intellectuelles supérieures (Profession libérale, ingénieur, cadre du privé et du public, professeur du secondaire et du supérieur, profession de l'information, de l'art et des spectacles...) <input type="checkbox"/> Employé-es (Employé administratif, agent de service et de sécurité, agent de police et sous-officier, personnels de service...) <input type="checkbox"/> Ouvrier-es (Ouvrier de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, conducteur de véhicules, livreur...)</p>
<p>Autre :</p> <p><input type="checkbox"/> Retraité-e <input type="checkbox"/> Étudiant-e <input type="checkbox"/> Chômeur-euse</p>
<p>Merci de votre contribution !</p>

Table des illustrations

Figure 1 Comparaison des catégories socioprofessionnelles des membres de l'Assemblée par rapport aux données de l'ensemble de la population dompierroise	21
Figure 2 : Les catégories socioprofessionnelles des membres de l'Assemblée citoyenne en fonction de leur mode de sélection.....	22
Figure 3 Comparaison du niveau de diplôme entre les membres de l'Assemblée et les données sur l'ensemble de la population.....	22
Figure 4 Le niveau de diplôme des membres de l'Assemblée citoyenne	23